

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: 2

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« L'armée a couché dans les villages de Gavillers, Biefvillers, Favreuil, Sapignies, Behagnies et Achiet qu'elle avait conquis sur les Prussiens.

« Elle n'est allée prendre les cantonnements où nous sommes encore que le matin sans que l'ennemi ait donné signe de vie.

« En fait de poursuite de cavalerie voici le seul incident : Le 4 janvier, à 9 heures du matin, deux escadrons de cuirassiers blancs ont chargé l'arrière-garde des chasseurs à pied. Les chasseurs ont formé un cercle, ont fait feu à 50 pas et ont anéanti presque un escadron dont les hommes et les chevaux sont restés sur le sol, tandis que l'autre escadron s'enfuyait à toute bride. Les chasseurs n'ont eu que 3 hommes blessés. L'armée est pleine de confiance et ne doute plus de sa supériorité sur les Prussiens. »

P. S. Le bombardement de Paris, redoublant d'intensité le 8 janvier et jours suivants, cause de grands dégâts dans la partie de la ville sur la rive gauche de la Seine et décime la population inoffensive sans entamer gravement jusqu'ici les forts et l'enceinte, qui ripostent vivement. De divers points de l'Europe s'élèvent déjà des protestations contre cette répétition des procédés du siège de Strasbourg, d'autant plus que le bombardement de Paris n'a pas été précédé des sommations d'usage. — Le 11 et le 12 de vifs combats ont eu lieu dans l'ouest, qui ont amené la prise du Mans par les Prussiens. — Dans l'Est les généraux Werder et Zastrow passent sous le commandement supérieur du général Manteuffel, remplacé à l'armée du Nord par Goëben.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Vu un rapport de son Département militaire, le Conseil fédéral a décidé, en date du 26 décembre 1870, de remplacer, pour l'occupation ultérieure de la frontière, la huitième brigade par la septième brigade, et d'appeler à cet effet au service :

L'état-major de la VII^e brigade, au 3 janvier 1871, à Bienne ;

Le bataillon n° 10 et $\frac{1}{3}$ de la compagnie de dragons n° 7, de Vaud, au 4 janvier, à Bâle ;

Les bataillons n° 20, de Genève, et n° 39, de Fribourg, et $\frac{2}{3}$ de la compagnie de dragons n° 7, de Vaud, au 4 janvier, à Bienne.

Le Département a été en outre autorisé à mettre sur pied, le cas échéant, tout ou partie de l'état-major de division.

P. S. L'état-major de la III^e division a aussi été mis sur pied et M. le colonel Aubert a aussitôt procédé à l'inspection et à la direction des troupes à la frontière. A sa demande le bataillon n° 10 a été rappelé de Bâle dans le Jura bernois et un demi-bataillon de Soleure, n° 79, lui a été envoyé comme renfort.

La carte-correspondance suivante (premier spécimen de ce genre de correspondance) a été adressée aux officiers de l'état-major fédéral :

Berne, le 24 décembre 1870.

Le Département a l'honneur de vous informer par la présente que, sans avoir égard à la mise de piquet, le Conseil fédéral a décidé de se prononcer sur les demandes en démission de l'état-major fédéral qui pourraient lui être faites pendant le mois de janvier 1871, mais toutefois sous la réserve de subordonner sa décision aux circonstances du moment.

Département militaire fédéral, WELTI.

Deux officiers supérieurs de l'état-major fédéral du génie, MM. Schumacher, colonel, et Burnier, major, viennent de partir pour le théâtre de la guerre comme délégués du Conseil fédéral et chargés d'étudier spécialement les opérations de leur arme, notamment les ouvrages de fortification autour de Paris.

Dans sa séance du 7 janvier écoulé, l'assemblée générale des actionnaires de la *Revue militaire suisse*, présidée par M. le major fédéral Dominici, a entr'autres confirmé le comité de rédaction actuel pour une nouvelle période statutaire de trois ans, y compris M. le major fédéral Burnier comme remplaçant de M. le capitaine Dumur, démissionnaire.